

Ghassan Moukheiber, député du Metn. Roumié, une riposte à Jabal Mohsen



L'opération sécuritaire qui a eu lieu dans la prison de Roumié le lundi 12 janvier constitue un grand coup à la mouvance islamiste. Magazine revient sur cette affaire dans un entretien avec le député Ghassan Moukheiber, membre du Bloc du Changement et de la Réforme.

Que pensez-vous de l'opération sécuritaire menée dans la prison de Roumié?

Je salue cette opération que l'on attendait et réclamait depuis longtemps. La gageure restera de suivre cette action par le développement d'une administration pénitentiaire efficace, tant sur le plan sécuritaire, je pense particulièrement aux besoins pressants de terminer la construction du secteur carcéral de haute sécurité à la prison de Roumié, que sur le plan qualitatif qui transforme les prisons libanaises d'un simple lieu de châtement en un outil de réhabilitation et de réinsertion sociale et qui prolonge l'action de la justice dans le respect des normes minimales du traitement des prisonniers et des détenus. L'ensemble des actions à entreprendre est connu. Il s'agit d'investir les fonds nécessaires particulièrement en termes de construction adaptée à Roumié et ailleurs, la formation d'une administration spécialisée et un accompagnement efficace de la justice.

Comment expliquez-vous le timing de cette opération?

Mieux vaut tard que jamais, mais on ne peut pas ne pas faire un lien avec trois faits marquants actuels. D'abord, une conjoncture politique interne de collaboration et non de compétition entre les différents acteurs, un gouvernement d'union nationale, un dialogue entre le Courant du futur et le Hezbollah et un

ministre de l'Intérieur, dont je salue le courage et la détermination. Ensuite, l'attentat terroriste de Jabal Mohsen qui a eu lieu l'avant-veille de l'action. On ne peut pas s'empêcher de considérer cette opération comme une riposte, même symbolique, de l'Etat. Le ministre de l'Intérieur a mentionné le rôle des détenus de Roumié dans l'organisation de l'attentat de Jabal Mohsen. Cette action est intervenue comme une «réparation» aux familles des victimes. Enfin, le contexte du bras de fer entre l'Etat et les organisations terroristes du Front al Nosra et Daech. Par cette action à Roumié, l'Etat affirme son contrôle du dossier des prisonniers dont ces organismes terroristes réclament la libération par une série de pressions et par le chantage.

Comment expliquez-vous que cette action ait eu lieu sans aucune effusion de sang?

Je ne suis pas un spécialiste militaire. Cependant, dans les innombrables occasions où je posais la question aux officiers, ces derniers me confirmaient qu'une fois la décision politique prise, ils se portaient forts de l'exécuter avec des moyens techniques qui limiteraient au maximum les risques de bavures et de victimes. Ce qui me semble avoir été le cas.

L'Etat n'avait-il pas les moyens de mener cette opération auparavant?

Bien sûr, au moins sur le plan purement sécuritaire à l'intérieur de la prison. A titre d'exemple, l'Etat avait acheté à grands frais - des millions de dollars - un matériel qui brouille les télécommunications, il n'avait jamais été utilisé, ce qui constitue une faute lourde et une manière quasiment directe de laisser le champ libre aux agissements terroristes des détenus. Ce matériel devrait dorénavant être utilisé systématiquement. L'Etat avait aussi mis des délais inacceptables pour commander et installer des portes aux cellules et construire la grande salle d'audience qui abrite désormais les procès des groupes terroristes. De même, il a beaucoup tardé dans la construction du quartier carcéral à haute sécurité, qui devrait séparer les groupes terroristes du reste des détenus.

Donc l'Etat est responsable de la situation à Roumié. Quelle est l'étendue de cette responsabilité?

L'Etat porte une lourde responsabilité depuis des décennies car la bonne gestion pénitentiaire, jusqu'à très récemment, n'était pas une priorité. Depuis quelques petites années, une stratégie et un plan d'action ont été élaborés. Il suffit de revoir le chapitre relatif aux prisons faisant partie du plan d'action national des Droits de l'homme publié en 2013 pour réaliser l'étendue des actions nécessaires pour transformer les prisons libanaises. Le défi dans l'avenir sera de réussir la mise en œuvre de l'ensemble de ce plan d'action et de réaliser, comme vient de le démontrer l'opération coup de poing de la prison de Roumié, combien la question des prisons concerne la sécurité de tous les Libanais et le respect dû à la dignité des personnes détenues.

Propos recueillis par Joëlle Seif